



COMITE INFOS

Le questionnaire envoyé dernièrement à nos clubs a été « décortiqué » comme il se doit.

Nombreux sont les clubs, que je remercie, ayant répondu à ce dernier ce qui nous permet d'avoir une bonne base pour la validité des résultats.

Vous trouverez dans ce numéro la synthèse des réponses aux questions qui vous ont été posées.

Vous constaterez, et c'est une agréable surprise, que l'ensemble des clubs de notre inter région représente, ce qui est fortement significatif, une réalité économique non négligeable ... au-delà même des informations qui étaient déjà en notre possession.

Nous renouvelerons naturellement ce type d'opération car elle permet de mieux connaître l'ensemble de nos clubs et d'affiner notre action auprès d'eux.

L'Assemblée Générale de l'exercice 2002 s'est tenue le 1^{er} mars dernier au NOVOTEL de la Porte de Bagnolet, des installations vraiment bien adaptées à ce type de manifestation.

Vous étiez nombreux à être présent ce qui est un gage de confiance et de suivi de nos travaux.

Le Président de la fédération Roland BLANC a assisté à la totalité de nos travaux et a pu ainsi mesurer le dynamisme de notre comité dans ses actions comme dans le fonctionnement de ses commissions.

Il a d'ailleurs souligné l'excellence du travail fourni par notre comité lors de sa prise de parole. Il a aussi pu constater notre volonté manifeste et plusieurs fois affirmée concernant l'engagement de notre inter région dans le développement de la fédération.

Toutefois, il convient et nous espérons qu'il en a pris note, de veiller à ce que les décisions prises au sein de l'équipe fédérale qu'il dirige soient autant motivées par la volonté de soutenir les clubs associatifs

EDITO

**Merci... Merci**

du nord de la France que par le désir d'être à l'écoute des structures du littoral.

Tous les rapports ont été adoptés à une très forte majorité et ceux des commissions, en totalité et... à l'unanimité ! A faire rêver certains chefs d'état. Mise à part cette boutade, ces résultats valident, une fois encore, notre politique et notre mode de fonctionnement de même qu'ils soulignent l'adhésion totale des clubs aux différentes actions menées par le comité.

Des questions pertinentes ont été posées prouvant ainsi l'intérêt porté à la bonne marche de notre comité et le soucis de chacun de faire progresser notre action et évoluer notre réflexion, notamment au sein même de notre comité et de son fonctionnement. Il y a bien entendu tout lieu de s'en réjouir.

L'an prochain c'est à POISSY, dans les Yvelines que nous nous retrouverons.

Dans quelques jours nous nous rassemblerons, j'espère en grand nombre, lors de notre Assemblée générale nationale à Grenoble. L'importance de cet événement justifie largement que nous nous y retrouvions en force pour marquer de notre présence les débats.

En conclusion, notre comité se porte bien et il continuera dans la voie que vous avez validée en s'appuyant sur son corollaire incontournable et qui fait la force de notre région ... le bénévolat.

Jean-Michel OYHENART
Président du Comité Inter-Régional
Ile-de-France/Picardie

SOMMAIRE

- Edito du Président
- Procès verbal 02/10/02
- Directeur Administratif
- Secrétaire Général
- Secrétaire
- Infos diverses

PROCES VERBAL

de la réunion du Comité Directeur Inter Régional Ile-de-France/Picardie du 2 Octobre 2002 à Montreuil adopté lors du Comité Directeur Régional du 18 Décembre 2002 à Montreuil.

Étaient présents :

Philippe BURDIN, Christian CARON, Stéphane DUCLOS, Olivier DUSSARAT, Lucien DUSSARAT, Francine GOUJON, Bernard JAN, Annie LEROY, Louis LUTHRINGER, Yann MARCHAND, Francis MERLO, Valérie MORIN, Marc ORIO, Jean-Michel OYHENART, Claude SIMION, François VENUTOLO, Rodolphe VOISIN.

Étaient excusés :

Eric BRUNELLE, Christine DUMAS, Maurice OLIVIERO, Florent ROUX.

Assistent à la réunion :

Richard POTHIER
(CTR Sports Sous-Marins).
Arnaud INCHASSENDAGUE
(Directeur Administratif).

Pouvoirs :

Eric BRUNELLE donne son pouvoir à Jean-Michel OYHENART
Christine DUMAS donne son pouvoir à Francine GOUJON
Maurice OLIVIERO donne son pouvoir à Olivier DUSSARAT
Florent ROUX donne son pouvoir à Rodolphe VOISIN

Début de la réunion à 20 H 00

1) Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 19 juin 2002

Le projet de rédaction du procès-verbal a été envoyé à chacun des membres du Comité Directeur. Personne n'a fait d'observation sur son contenu.

Après lecture, le Comité Directeur approuve le procès-verbal de la réunion du 19 juin 2002.

2) Rapport d'activité du Président.

Jean-Michel OYHENART fait état des différentes réunions et manifestations auxquelles il a participé depuis la dernière réunion du Comité Directeur.

Il relate ensuite les incidents occasionnés par la venue de Roland Blanc lors de l'Assemblée Générale du club de Versailles au mois de Juin.

Jean-Michel OYHENART nous informe du décès à l'âge de 90 ans du Commandant Philippe TAILLIEZ. Rappelons qu'il fut le créateur de la Commission Technique à la création de la fédération en 1955.

Jean-Michel OYHENART clôture son rapport en rappelant que les sessions de MF2, celles de Niolon, Hendaye et de Tahiti, portaient le nom de « Paul BAIN ».

A cette occasion, Madame Paul BAIN et son fils étaient présents à Niolon. Tous leurs frais de déplacements ont été pris en charge par le Comité Ile de France/Picardie.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le rapport du Président.

3) Rapport d'activité du Secrétaire Général

Francis MERLO dresse un tableau comparatif des ventes de licences au 30 Septembre 2002.

	9/2001	9/2002	écart	%
Cadet	3 468	3 316	-152	-4,38
Adulte	30 362	29 083	-1 279	-4,21
Total	33 830	332 399	-1 431	-4,23

Les raisons de cette baisse sont ensuite analysées Comités départementaux par Comités départementaux. Cette baisse affectant l'ensemble des départements à l'exception du Comité OISE qui est le seul à connaître une progression.

Il est projeté le tableau récapitulatif « du retour des licences invendues » :

	9/2001	9/2002	écart
Licences	2 573	2 676	+ 103
Clubs	339	342	+ 3
Licences/Clubs	7,59%	7,82%	+ 0,23%

Il est à déplorer, malgré toute la campagne d'information sur les dates butoirs des retours des licences, de constater qu'il y a encore cette année 6 clubs concernés par ce problème de « retour hors délai ».

Ce qui dans sa totalité représente 26 licences Adulte et 19 licences Cadet.

Or l'article III-1.6 du règlement intérieur de la Fédération, règlement approuvé lors d'une Assemblée Générale par tous les clubs, stipule que « toutes les licences rendues hors délai, devront être réglées par le club ».

Pour statuer définitivement la démarche du Comité face à ces 45 licences, Jean-Michel OYHENART propose aux membres du Comité Directeur de voter soit :

«pour la reprise des licences arrivées après le 30 septembre et jusqu'à ce jour» ou «contre cette reprise hors délai».

Résultat du vote :

- 2 voix « Pour »
- 2 abstentions
- Tout le reste du Comité vote «Contre» soit 18

Le Comité Directeur vote à une forte majorité «contre la reprise des licences rendues hors délai».

4) Rapport d'activité du Trésorier.

Olivier DUSSARAT fait le rapport de la trésorerie du Comité.

SICAV :	315 996,93 €
SOLDE :	51 493,39 €
REMISES :	102 738,22 €
TOTAL :	470 228,54 €

La position au 30 septembre 2002 est la suivante :

DETTE MARSEILLE :	205 404,89 €
SOLDE :	264 823,65 €

Olivier DUSSARAT informe les membres du Comité Directeur que la situation est bonne.

«On peut être optimiste pour la fin de l'année ce qui permettrait quelques dépenses exceptionnelles comme l'acquisition du local des archives » (sujet à débattre et à voter un plus tard lors de cette assemblée).

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le rapport du Trésorier.

5) Rapport du Trésorier Adjoint.

Un tableau récapitulatif des dépenses actualisées des commissions est projeté.

Aucun problème particulier n'est signalé.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité son rapport.

6) Rapport du Directeur Administratif.

Dans le cadre d'une formation interne, le comité régional sera fermé le 15 octobre.

Arnaud INCHASSENDAGUE ne fait état d'aucun problème particulier.

7) Rapport du Conseiller Technique Régional.

Richard POTIER fait état de son plan de travail mené avec la Direction Départementale et Régionale Jeunesse et Sports.

Il explique ensuite la nouvelle approche dans le stage préparant au M.F.2, à savoir :

1. celui-ci devient plus «individualiste» que «collectif».
2. on teste le candidat et on complète sa formation.

Le résultat est là puisque les dernières sessions ont vu la réussite de 12 des 13 stagiaires.

Au vue des demandes par rapport aux places disponibles, Jean-Michel OYHENART insiste sur le fait que ces stages ne doivent accueillir que des licenciés du Comité.

Le critère de sélection se fait ensuite à l'ancienneté d'obtention du M.F.1. Le stagiaire prenant l'engagement de se présenter à l'examen dans l'année.

Le prochain stage débutera début novembre et le nombre de places est limitée à 16 stagiaires..

La journée des moniteurs aura lieu le 19 octobre à Montrouge. Notons la présence l'après midi de l'assureur de la FFESSM, Monsieur LAFONT.

Tout le programme de cette journée sera en ligne sur le site de la CTR et du Comité inter régional.

8) Questions Diverses

• Comité Info

Jean-Michel OYHENART présente le nouveau Comité Info. Il sera distribué prochainement dans tous les clubs. Une fois de plus, les commissions tardent à donner leur rédactionnel.

Le prochain numéro sortira le 3 janvier. A cet égard, les écrits devront arriver impérativement à Lucien DUSSARAT, qui en a la charge, avant le 15 décembre 2002.

• Le salon de la plongée

On attend la réunion du Comité Directeur National le 12 et 13 à Toulon puisqu'il figure à l'ordre du jour.

Une après midi sera entièrement consacré à la communication interne et externe de la Fédération.

Affaire à suivre.

• Les accords FFESSM / PADI

Jean-Michel OYHENART résume comment les accords ont été voté.

Certains présidents de club manifestent leur mécontentement quant à la forme de ces accords.

En effet les clubs ont été consulté le 6 août pour des accords signés le 08 juillet

Comme ces accords ne concernent que les niveaux 1, 2 et 3, la grande question qui demeure :

« Est-ce que les moniteurs seront consultés pour les passerelles de niveau 4 et M.F 1 qui doivent être signées au cours du salon de la plongée ? »

Affaire à suivre...de très près.

• Base de plongée Régionale

Il faut se préparer à l'organisation des 4 plongées en milieu naturel qui seront exigées pour la validation du futur niveau 1.

Sachant que notre Comité certifie environ plus de 4.000 niveau 1 par an, il faut s'apprêter à devoir organiser 16 000 plongées.

Jean-Michel OYHENART présente les différents projets en cours.

Richard POTHIER explique que la difficulté d'un tel site, pour qu'il puisse jouir de l'appellation « milieu naturel », réside dans le fait que le bassin ne doit pas être trop élaboré pour ne pas être catalogué comme étant « une fosse à ciel ouvert ».

• Affaire Comité/ex-employé

Celle-ci sera jugée au Tribunal de Bobigny courant du mois de novembre. A l'issue du jugement qui sera rendu, le Comité Directeur Régional décidera des suites à donner.

• Médaille Régionale

A l'occasion du festival de l'image sous-marine organisé par le club de Maisons-Laffitte le samedi 5 octobre prochain, Jean-Michel OYHENART propose de remettre la médaille Régionale au tout nouveau Vice-Champion du monde de photographie sous-marine Mr Jean Pierre NICOLINI (membre de ce club).

Le Comité Directeur donne son accord à l'unanimité..

• Assignation au Comité Olympique

Le Comité est assigné, au même titre que la FFESSM et que le CD 75, devant la commission de conciliation du Comité National Olympique et Sportif Français par le S.C.P.O qui a notamment, par 3 fois, retourné ses licences en retard. Et qui s'est vu refuser de droit de vote pour cotisation annuelle non réglée.

Les faits sont les suivants :

A deux reprises, le Comité a accepté de reprendre ses licences renvoyées très largement hors délais. A la 3ème fois, il a refusé.

Ce club attaque le Comité sous prétexte que les 2 premières fois le Comité a accepté de lui reprendre et pas la troisième fois.

Il est important de savoir que le S.C.P.O a quitté la Fédération et n'a toujours pas réglé sa cotisation.

Maître OLIVIERO est chargé du suivi de ce dossier.

Affaire à suivre.

• Appel d'offre pour un nouveau cabinet comptable

Le cabinet comptable qui gère actuellement les comptes du Comité vient d'enregistrer parmi ses nouveaux clients la FFESSM.

Afin d'éviter toutes erreurs d'interprétations, plusieurs membres de Comité Directeur propose de saisir l'occasion et de faire un appel d'offre auprès d'autres cabinets comptables.

Le Comité Directeur donne son accord de principe.

• Problème à la piscine d'Argenteuil

Jean-Michel OYHENART résume les pro-

blèmes rencontrés par les différents clubs utilisant les installations nautiques de cette ville

Il suivra personnellement ce dossier en étroite collaboration avec le Président du CD 95.

• Problème de ristournes avec le CD 77

Le CD 77 a fait parvenir, avec quelques mois de retard (le 7 juin 2002), les PV de son Assemblée Générale de 2000 et de l'année 2001.

Le Président, Alain EVEZARD, réclame, par lettre du 4 septembre 2002, que soit versé au CD le solde de ses ristournes sur les licences.

Il s'avère que dans la présentation des comptes, ainsi que sur le Procès-Verbal de l'AG de 2001, certaines présentations nécessitent une meilleure ventilation, notamment au titre des subventions fédérales et régionales.

Le Secrétaire général a d'ailleurs envoyé une lettre, le 12 septembre 2002, au Président de ce CD une demande d'explication et de correction. Il n'a reçu, à ce jour, aucune réponse.

Jean-Michel OYHENART répondra à ce Président en lui rappelant les termes de la lettre du Secrétaire général.

Il est à noter que les chèques sont signés depuis ... le 8 novembre 2001, et n'ont été réclamés qu'en date du 8 juillet 2002.

• Box du parking au siège à Montreuil

Comme il avait été dit lors du dernier Comité Directeur, le box du siège, actuellement en location, est mis en vente par son propriétaire au prix de 11 500 € (75 000 Fr.).

Jean-Michel OYHENART, Francis MERLO et Olivier DUSSARAT exposent les obligations pour notre Comité Régional de faire cette acquisition.

Le Comité Directeur donne son accord à l'unanimité pour l'acquisition de ce box.

Une délibération spéciale est prise par le Comité Directeur autorisant Jean-Michel OYHENART, en sa qualité de Président, et Olivier DUSSARAT, en sa qualité de Trésorier, "à accomplir tout acte et toute procédure en vue de l'acquisition d'une place de parking fermée en box sise 23 rue Voltaire à Montreuil sous bois (93100)"

Le Comité Directeur donne son accord à l'unanimité.

• Demande d'agrément

La structure commerciale «AQUA BULLE» basée à Charenton-le-Pont a fait une demande d'agrément comme structure professionnelle auprès du Comité.

L'enquête a donné un avis favorable. En conséquence de quoi, le Président, signera tous les documents officiels.

Le Comité Directeur accepte cette agrément à l'unanimité.

• Radiation de certains clubs

Conformément aux statuts et au Règlement Intérieur de la FFESSM, Jean-Michel OYHENART rappelle que le Comité doit radier et communiquer à la FFESSM, la liste des clubs à radier :

Il rappelle les 2 critères majeurs :

1. moins de 11 licences délivrées dans l'année par le club
 2. Cotisation annuelle non réglée
- Aussi, cette année, seront radiés les clubs suivants :

1) Au titre des cotisations 2002 impayées :

240	Scuba Club Parisien
362	SCPO
522	Aquapassion
665	Collège Fabien Océan (courrier de ce club reçu au siège)
701	Biosub Loisirs
704	Les Tontons Plongeurs
709	Départemental Loisirs Jeunes
718	GSIGN

2) Au titre de moins de 11 licenciés en 2001/2002 :

005	CS ORTF Subaquatique
211	Amicale Plein Air Panthéon
212	Archipelagos Club
624	Aqua Bulles
656	Abyssale Attitude
714	Aboukoba

Le Comité Directeur donne son accord à l'unanimité.

Une lettre sera envoyée à chacun de ces clubs pour les informer de la décision du Comité Directeur Régional.

Le Président est chargé d'adresser un courrier au Président de la FFESSM en lui communiquant la liste de ces clubs.

• Le Manuel du Dirigeant

Stéphane DUCLOS présente les grandes trames de ce projet.

Le manuel traitera des sujets tel que : l'administration, la gestion, la législation, la fiscalité des associations, la responsabilité des dirigeants, etc.

Il espère pouvoir le présenter le 2 mars prochain au cours de l'Assemblée Générale de façon à ce qu'en juin 2003 il puisse être diffusé dans tous les clubs.

Au vue du lourd travail rédactionnel que suscite la rédaction d'un tel ouvrage, Stéphane Duclos fait appel à toute personne spécialisée dans ces divers domaines.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la réunion est levée à 22 h 55.

Prochain réunion du Comité Directeur Régional le mercredi 18 décembre à 20 h à Montreuil.

DATES A RETENIR

JOURNEE BIO ET MEDICALE

Samedi 26 avril 2003

de 9 à 17 heures

Dans l'auditorium de l'hôpital de Gonesse
Ouvert à tous publics de plongeurs.

Au programme:

"Le phytoplancton, et son rôle écologique"

par le Professeur Alain Couté du Muséum d'histoire naturelle de Paris,

"Evolution et écologie, des toxines issues de l'eau au médicament"

par le Dr. Jean-Christophe Gueguen de Aventis-Pharma

22 et 23 Mars 2003

A. G. Nationale à Grenoble

14 Juin 2003

Réunion d'information pour les Présidents de Club à Montrouge



N.A.P.

Saison 2002/2003

STAGES

Stage régional longue distance

Du samedi 18/4/2003 au lundi 21/4/2003 au lac de LERY POSES

Commission Régionale Ile de France-Picardie
Stage régional longue distance
Michel METAYER – 26, avenue Dode de la Brunerie 75016 PARIS. Téléphone : 06 13 30 07 22 - télécopie : 01 40 71 63 00 - E-mail : Michel.metayer@edfgdf.fr

COMPÉTITIONS REGIONALES

Compétition de SCEAUX :

Dimanche 16/03/2003 à 13h30 - piscine des Blagis - 5, rue de l'Yser 92330 SCEAUX piscine de 25 mètres. LE BELUGA - 07 92 354
Coupe du Sprint : 25 m AP, 50 m SF, 100 m IS, 100 m SF et 4 x 100m SF
VANDEL Eric - 36 domaine du Château - 91380 CHILLY MAZARIN
Téléphone : 06 99 15 75 09
E-mail : Ericpalme@aol.com

Interclubs 6 NANTERRE :

Dimanche 30/03/2003 à 13h30 - Palais des sports - 136, rue Joliot Curie 92000 NANTERRE
Commission Régional de Nage avec Palmes
Inter Clubs : 4 x 100 m SF et 1 500 m SF
OUNAS Linda - 24 Place de la Colombe - 92000 NANTERRE
Téléphone : 06 82 26 38 88
E-mail : ondine92@yahoo.fr

Championnat régional Ile de France Picardie longue distance

Mercredi 01/05/2002 à PERSAN BEAUMONT
Qualification pour Championnat de France SUBAQUA CLUB DE PERSAN BEAUMONT - 07 95 249
Longue distance Championnat régional : 7 000 m (avec courant)
GAILLETON Alain - Téléphone : 01 30 34 40 01

Epreuve longue distance

Dimanche 18/05/2002 au quai de l'écluse à CORBIE. Jeux Subaquatique du Canton de CORBIE - 07 80 733
Longue distance : 4 500 m et 7 100 m (avec courant)
FERMAUT Michel - 26, avenue des Lilas 80800 VECQUEMONT. Téléphone : 06 10 75 82 53 - télécopie 03 22 96 48 50 - E-mail : jean-michel.mercieca@wanadoo.fr

Jeux du val de Marne

Samedi 14/06/2002 parc régional des sports de Choisy le Roi. Club Subaquatique du Val de Marne 07 94 103. Mile marin plein air SIGOREL Gérard 32, rue Mario Capra 94400 VITRY SUR SEINE. Téléphone : 06 12 46 68 44 - télécopie : 01 41 17 50 01 - E-mail : gérard.sigorel@insee.fr



Un nouvel espoir en Ile de France-Picardie

Les années se suivent et les entraîneurs inlassablement détectent, préparent et révèlent de nouveaux compétiteurs.

Marielle GUILHEN petit à petit, sous les conseils avertis d'Anne et Dominique LANOUZIERE est en pleine ascension dans le monde de la Nage avec Palmes.

Nageuse dans la catégorie Minime ses progrès sont considérables et permanents dans toutes les phases de la compétition mais ce sont les distances courtes qui lui permettent d'obtenir actuellement les meilleurs chronos.

Première actuellement au classement général par points des nageurs Hommes et Femmes sur les compétitions d'Ile de France Marielle elle est actuellement une de nos meilleures espoirs régionaux.



ARCHEO

Avez-vous pensé à une sortie spéciale Archéo en milieu naturel ?

D'avril à juin le Centre Fédéral de Crécyl-la-Chapelle (autoroute A4 - 45 km de Paris - sortie Crécyl) vous propose de passer une agréable journée sur le thème de l'archéologie. Avec plus de vingt ans de références, l'équipe de la Commission Ile-de-France / Picardie a de quoi présenter cette activité sous toutes ses formes. Rien que le local du Centre (une tour médiévale aménagée) est une mise en condition qui ne vous laissera pas insensible.

Les vitrines sont une mine d'or. Des vases, des assiettes, de la verrerie, des pipes et mille autres artefacts sortis des eaux. Au pied du bâtiment la rivière coule, c'est un appel à l'immersion.

Une journée type commence par une présentation du bâtiment, l'histoire de la ville, un survol de l'activité fédérale puis c'est la plongée sur le site.

Deux carrés de 2m x 2m sont équipés d'hydrojets. Là sous quelques mètres d'eau se trouvent les objets laissés par les générations passées. Pour certains c'est la désorientation totale. La ceinture s'alourdit de 100%. La plongée est statique, les palmes sont encombrantes. Après 30 mn de ce régime, vous avez une idée de ce qui motive les archéo-plongeurs. Le plus est une visibilité d'environ deux mètres et une rivière calme sans navigation.

Les groupes sont limités à dix plongeurs
Si le club fourni l'encadrement la plongée est

comptabilisée en plongée en milieu naturel
préparation au niveau 1

Renseignements et réservations :

Pierre Villié : 23, Rue du Chevalier Bayard
77500 CHELLES. 06.66.67.49.54 (ne pas laisser de message sur le répondeur)

PEZZO - L'AVENTURE CONTINUE

Du 03 août au 28 août un stage de fouille est organisé sur l'épave du Saint Etienne (XVIIIème siècle) à Saint Florent en Corse. Le niveau 2 est indispensable. Le séjour se limite à 15 jours.

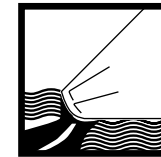
COURS ET PASSAGE DE BREVETS FFESSM ARCHEO

Samedi 05 avril : 14h - Le bateau

Samedi 12 avril : 14h - Les pipes - Les ancres

Samedi 17 mai : 9h30 - Epreuves du brevet Fédéral d'Animateur en Archéologie

Les réunions se tiendront au Centre Fédéral d'Archéologie - Rue de la Tour aux Saints - Crécyl-la-Chapelle.



NAGE EN EAU VIVE

Cure 2003

12 ET 12 AVRIL 2003

DESCENTE DE NAGE EN EAU VIVE

RÈGLEMENT : Application du règlement national compétition

PARCOURS : Torrent 12 KM de classe III passage IV du pont de Nataloup au pont du Montal.

SAMEDI 12 Avril 2003

10h/18 h : Reconnaissance libre du parcours

14h/16 h : salle des fêtes de Dun les places

Accueil des compétiteurs

Confirmation des inscriptions (licences FFESSM ou FFCK et certificat médical)

Remise des dossiers

DIMANCHE 13 Avril

10 H 30 : Départ catégories «Cadet-Junior-Senior-Vétérán»

14 H 30 : Proclamation des résultats, salle des fêtes de Dun les places

15 H 30 : Pot de l'amitié



SOUTERRAINE

* Perfectionnement, Lot, Octobre 2003, contact Serge Césarano (cesarano@cnam.fr)

• Perfectionnement, Doubs, Octobre 2003, contact Christophe Depin (CDepin@free.fr)

• Initiation (COSIF), Côte d'Or, 5 et 6 avril 2003, contact Pierre Boudinet (Pier_bdt@club-internet.fr) ou 01 60 79 49 30)

• Initiation (COSIF), Côte d'Or, 7 et 8 Juin 2003, contact Philippe Brunet (Ph.brunet@free.fr ou 01 46 72 03 62)

• Mélanges (COSIF/FFS), Ardèche, 8 au 11/11/03, Contact Pierre Boudinet (Pier_bdt@club-internet.fr)

SOIT DIT EN PASSANT ... ou les «INFOS AUTREMENT...»



L'hiver ensoleillé nous incite au bonheur et fait miroiter plus tôt que prévu des envies de départ sous la mer.

Il est vrai que dans le creuset Ile-de-France/Picardie, nous sommes déjà bien enclins à l'évasion sous-marine comme le montre fort justement le dernier sondage réalisé par le comité inter régional.

Oui nous aimons nous évader.

Sans doute parce que nous n'avons pas la chance comme d'autres régions de la plongée française de posséder la mer à nos pieds.

Alors nous allons la chercher là où elle est.

En Bretagne, certes, en Méditerranée aussi, bien que l'accueil n'y soit pas toujours aussi sympathique qu'on serait en droit de l'espérer, à part en Corse peut-être où nous allons souvent en formation. Mais c'est surtout vers les horizons lointains que nous aimons nous envoler.

Car pourquoi nous en cacher, et que là encore le sondage est bien révéla-

teur, nous en avons les moyens.

Ces moyens d'ailleurs sont aussi répartis sur le matériel et sur son entretien.

Oui l'Ile-de-France/Picardie représente un poids économique non négligeable dans le paysage de la plongée française qu'on se le dise... D'ailleurs tiens je le ferais valoir la prochaine fois que j'irais faire mes courses chez le marchand de voyages ou de détenteurs...

Cette richesse de matériel de la région a un effet surprenant. J'ai assisté, incognito, à l'assemblée de la CTR le 15/02/03 à POISSY et j'y ai ainsi découvert que l'Ile-de-France comptait 4.906 TIV certifiés et qu'il y avait 12.000 blocs visités chaque année. En 2002, on a pu compter 576 actions sur les bouteilles.

Même chose côté richesse humaine. La région compte désormais 4.400 moniteurs recensés et les derniers examens montrent que l'intérêt est toujours aussi grand pour cette grande oeuvre qu'est le bénévolat à la française tel que pratiqué dans

notre région plongée. Ainsi sur les 166 candidats au niveau IV, 140 ont été reçus tandis que sur les 51 candidats au MF1, 34 ont été reçus alors que sur 15 candidats au MF2, 14 ont été reçus. Pas mal comme scores.

Cela nous garantit de nombreux plongeurs à venir... qui achèteront des équipements, des voyages et autres brouilles.

C'est bien cet engouement qui a poussé un public nombreux et conquis dans les allées du Salon de la Plongée. Ce Salon de plus en plus convivial semble avoir cette année pris un nouveau virage, une nouvelle dimension qui est naturellement bénéfique à tout le secteur plongée.

Cependant je ne comprends pas que des gens se soient plaint que l'Ile-de-France n'était pas présente au salon de la plongée.

C'est bizarre, pour ma part, je n'ai jamais vu autant de monde du Comité Ile-de-France sur le stand fédéral.

Allez palmez dans le bon sens

Jay Budelow

Mince alors...

Pas facile de rester anonyme dans le microcosme de la plongée française... C'est pourtant ce qu'essaye de faire Jay BUDELOW pour ne pas être accusé d'être inféodé à telle ou telle partie et pour écrire librement tout haut ce que de trop nombreux autres plongeurs pensent tout bas. Un nom de plume - pardon de palme - qui est parfaitement dans les règles de l'écriture puisque de grands noms ont déjà utilisé ce masque - de plongée - pour écrire leurs plus belles pages. Bien plus modestement, Jay BUDELOW, qui aurait pu tout aussi bien s'appeler Sam GRATH ou Jean PROFITE, continuera à vous informer de l'intérieur, pour mieux vous servir. Allez à bientôt.

Réponses au Questionnaire Club

Voici donc les éléments synthétiques qui ressortent de notre grande enquête auprès des clubs de notre région. Les résultats, pour le moins intéressants mettent, vous le constaterez, souvent en lumière les qualités économico-sportives de notre région et nous ne pouvons que nous en réjouir.

La première satisfaction concerne le nombre de réponses qui constitue un retour très valable et permet d'établir cette étude sur de très bonnes bases.

Des clubs ont en outre encore envoyé leurs réponses alors que l'ensemble du dossier était déjà en analyse.

La première surprise, mais en est-ce vraiment une, concerne le poids économique de nos structures. Il est ainsi surprenant de constater que l'ensemble de nos clubs représente une valeur financière non négligeable que ce soit en terme d'investissement que pour ce qui est de l'entretien courant.

Il suffit de prendre en considération le parc matériel de nos clubs ainsi que le budget consacré aux sorties.

On sait pourtant la difficulté rencontrée par une grande partie de nos clubs pour trouver de l'encadrement "sortie" et qui se voient de ce fait limités dans leur volonté et donc dans leurs dépenses.

Tout cela nous a été confirmé à plusieurs reprises lors du dernier salon de la plongée, tant par des TO parisiens que des agences de province, l'Île-de-France/Picardie constitue le premier réservoir de clientèle de France et cela à un très fort pourcentage ... Certains avouent être à plus de 75 % de part de marché pour cette seule région.

Un chiffre pour le moins intéressant, non seulement d'un point de vue économique mais, aussi, d'un point de vue culturel...

Pour la partie «matériel» là aussi tous le confirment, le marché francilien est de très loin le plus important de France (au-delà des 60 %).

Il est intéressant de noter à ce titre que les nouveaux matériels ne sont pas en reste et que l'on assiste notamment à une forte demande de stage de recycleurs. Il faudra donc les mettre en place rapidement

Fort de ces premiers résultats nous sommes en droit de nous demander pourquoi nous ne les prendrions pas plus en compte pour nous faire mieux entendre (notamment en terme d'associations de consommateurs, etc. ...) afin d'être somme toute mieux servis...

Car ce qui n'est toujours pas le cas ... parti-

culièrement sur le littoral méditerranéen où les plaintes de nos clubs sont relativement nombreuses.

Une réflexion à méditer !

Pour ce qui est du choix des sorties, là aussi les résultats sont assez révélateurs.

Si la Méditerranée constitue encore la première destination pour les plongeurs de notre région pour les stages courts (Pâques, ponts du mois de mai), elle est suivie de très près par la Bretagne et surtout par les mers tropicales qui sont en constante progression dès lors que la durée du voyage égale ou dépasse une semaine. Une très forte tendance semble même montrer que ces séjours seraient moins onéreux tout en assurant un meilleur dépaysement.

La destination «Corse» quant à elle est assez prisée représentant 20 % du marché de la Méditerranée.

A noter la pratique de la plongée en carrière qui est fortement pratiquée ce qui confirme la volonté et la nécessité de création de plans d'eau à proximité de la capitale.

Pour la partie fosse, celles-ci apparaissent «saturées» et semblent difficilement pouvoir faire face aux nombreuses demandes des clubs.

En terme de fréquentation c'est de loin celle de Villeneuve-la-Garenne qui arrive en tête, suivie de celle de Charenton, puis de celle de Conflans, les deux dernières, moins fréquentées, étant respectivement celles d'Argenteuil et d'Aubervilliers.

Puisque l'on parle des structures il est fondamental de rappeler l'importance de l'action des bénévoles qui sont accueillis par des structures professionnelles qui sans ce creuset fondamental de la plongée française ne pourrait pas ... vivre.

En guise de conclusion, il peut être affirmé que ce questionnaire a parfaitement rempli sa mission et offre aujourd'hui une meilleure connaissance du périmètre économique de notre comité inter régional.

En corollaire, il ne tient qu'à nous de diffuser au plus grand nombre sa pertinence et sa synthèse afin d'être mieux servis.

Car si nous sommes avant toute chose de «bons consommateurs» il serait dommageable d'être les «oubliés» voire les «abusés» de ce marché qui nous fait tous vivre, côté cœur et non côté porte-monnaie.

1. VOS CADRES

Vos cadres souhaitent-ils assister à des séances de recyclage organisés par notre Comité ?

• Oui : 76 %

• Non : 4 %
• sans réponse : 20 %

Vos cadres souhaitent-ils participer à des formations complémentaires (nitrox, trimix, autre) ?

• Oui : 62 %
• Non : 11 %
• sans réponse : 27 %

2. VOS ENTRAÎNEMENTS HABITUELS

Disposez-vous d'une séance de piscine ?

• oui : 96 %
• non : 4 %

Fréquence de vos entraînements ?

• 1 séance par semaine : 50 %
• 2 séances par semaine : 26 %
• 3 séances par semaine : 14 %
• Autres : 10 %

Durée de vos entraînements ?

• 1 H 00 : 11 %
• 1 H 30 : 39 %
• 2 H 00 : 50 %

Devez-vous payer pour cette séance ?

• oui : 36 %
• non : 64 %

Si oui, quel prix ?

• entre 40 à 60 € l'heure : 46 %
• entre 60 à 80 € l'heure : 39 %
• plus de 80 € l'heure : 15 %

Organisez-vous des séances de fosse en plus de cet entraînement ?

• oui : 80 %
• non : 20 %

Souhaitez-vous disposer d'un autre créneau piscine ou fosse ?

• oui : 24 %
• non : 40 %
• sans avis : 36 %

3. LE MATERIEL DE VOTRE CLUB

Votre club est-il propriétaire d'un parc de matériel ?

• oui : 98 %
• non : 2 %

Si oui combien d'équipement ?

• Bloc : 30 blocs par club en moyenne
• Gilet : 22 gilets par club en moyenne
• Détendeurs : 27 gilets par club en moyenne
(pour info, pour tous les clubs ayant répondu : 4344 blocs, 3069 gilets et 3858 détenteurs)

Possédez-vous un compresseur ?

• oui : 79 %
• non : 21 %

Si oui quel cubage ?

• maxi	:	50 m3/h
• mini	:	6 m3/h
• moyenne	:	15 m3/h

Disposez-vous d'un local matériel ?

• oui	:	81 %
• non	:	19 %

Quelle somme votre club affecte-t-il annuellement à l'achat de matériel ?

• moyenne par club :	1905 €
----------------------	--------

(pour info , pour tous les clubs ayant répondu, la somme totale allouée à l'achat annuel de matériel s'élève à 285.845 €)

A partir de quel niveau demandez-vous à vos adhérents d'acquiescer leur propre équipement libre (PMT) ?

• débutant	:	48 %
• niv 1	:	40 %
• niv 2	:	9 %
• plus	:	3 %

Pouvez-vous donner un pourcentage d'équipement personnel de vos membres en matière de détenteur, combinaison, ordinateur ?

• détenteur	:	31 %
• combinaison	:	40 %
• ordinateur	:	12 %
• Ne savent pas :		17 %

Recommandez-vous des revendeurs à vos adhérents ?

• oui	:	74 %
• non	:	26 %

Assurez-vous vous-même l'entretien du matériel ?

• Bouteilles :		
oui	:	100 %
non	:	0 %
• Détendeurs :		
oui	:	42 %
non	:	58 %
• Gilets :		
oui	:	74 %
non	:	26 %
• Compresseur :		
oui	:	48 %
non	:	52 %

Quelle somme votre club affecte-t-il annuellement à l'entretien du matériel ?

• moyenne des clubs :	1698 €
-----------------------	--------

(pour info , pour tous les clubs ayant répondu, la somme totale allouée à l'entretien annuel du matériel s'élève à 254.925 €)

Votre (vos) responsable (s) matériel souhaitent-ils assister à des séances de formation/d'information organisées par notre Comité ?

• oui	:	64 %
• non	:	6 %
• non prononcé	:	30 %

4. LES SORTIES « CLUB »

Pendant une saison combien de sorties «club» organisez-vous ?

• 1 à 2 sorties	:	20 %
-----------------	---	------

• 2 à 3 sorties	:	32 %
• 3 à 4 sorties	:	20 %
• plus de 4 sorties	:	28 %

Organisez-vous des sorties techniques ?

• oui	:	100 %
• non	:	0 %

Réalisez-vous des formations ?

• de N 2 :		
oui	:	100 %
non	:	0 %
• de N 3 :		
oui	:	88 %
non	:	16 %
sans avis	:	6 %

• de N 4 :

oui	:	18 %
non	:	56 %
sans avis	:	26 %

Traitez-vous toujours avec le même voyageur ?

• oui	:	28 %
• non	:	66 %
• sans avis	:	6 %

Cherchez-vous plutôt à maintenir ou à changer vos destinations ou vos clubs d'accueil à chaque saison ?

• maintenir	:	24 %
• changer	:	62 %
• sans avis	:	14 %

Pouvez-vous indiquer vos sorties types sur une saison ?

• Lieu :		
Méditerranée	:	30 %
Bretagne	:	25 %
Corse	:	6 %
Carrières	:	12 %
Eaux tropicales	:	27 %

• Club d'accueil :

le plus souvent local (3% en autonomie)

• Durée moyenne des clubs :	3 jours
• Nombre de participants :	
moyenne des clubs :	20 plongeurs
• Prix/participant :	
moyenne des clubs :	395,23 €

Voyagez-vous avec l'encadrement de votre club ou utilisez-vous l'encadrement de la structure d'accueil. Les cadres de votre club bénéficient-ils d'un tarif spécial de la part du voyageur ? de la part de votre club ?

• oui	:	70 %
• non	:	30 %

Vos membres utilisent-ils le matériel (à part les bouteilles) de la structure d'accueil ou sont ils totalement équipés au départ (personnellement ou avec l'aide du club) ?

• matériel personnel :	78 %
• matériel de la structure :	2 %
• matériel du club :	20 %

Votre club participe-t-il financièrement à ces sorties (subvention) ?

• oui	:	84 %
• non	:	16 %

L'organisation de ces sorties est-elle confiée à un seul membre de votre club ?

• à un membre :	50 %
• à plusieurs membres :	50 %

Des membres de votre club ont ils organisé entre eux (hors structure club) des sorties ?

• oui	:	74 %
• non	:	20 %
• ne savent pas	:	6 %

Pensez-vous que votre club pourrait utiliser des plans d'eau naturels (lacs, étangs...) dans un rayon de 100 km autour de Paris et équipés pour la plongée ?

• oui	:	86 %
• non	:	6 %
• ne se prononcent pas :		8 %

Qu'est-ce qui pourrait rendre plus simple l'organisation des sorties club ?

1. plus d'encadrement
2. le regroupement à plusieurs clubs
3. une aide financière plus importante
4. des structures d'accueil plus sympathiques (surtout sur le littoral)

5. LE FINANCEMENT DE VOTRE CLUB

Outre les cotisations de ses membres, votre club bénéficie-t-il de subvention ?

• FNDS		
oui	:	60 %
non	:	30 %
sans réponse	:	10 %
• FFESSM		
oui	:	21 %
non	:	56 %
sans réponse	:	23 %
• Municipalité ou intercommunalité		
oui	:	64 %
non	:	22 %
sans réponse	:	14 %
• Conseil général		
oui	:	42 %
Non	:	36 %
sans réponse	:	22 %
• Autres		
non	:	28 %
sans réponse	:	57 %
sponsors	:	7 %
comité entreprise	:	6 %
tombola	:	2 %

Dans l'hypothèse où votre club perçoit des subventions, quelle répartition (en pourcentage) faites-vous ?

• Investissement en matériel :	38 %
• Participation aux formations :	27 %
• Fonctionnement du club :	35 %

Pour les clubs ayant des éducateurs salariés

• la rémunération de cadres :	35 %
-------------------------------	------

Les Infos du CTR



**Vous avez dit CTR
ou CTS-R ?**

**Le Conseiller
Technique Régional CTR ou
Conseiller Technique Sports
Régional (CTS-R)**

C'est un fonctionnaire du Ministère des sports (ex Jeunesse et Sports) affecté à la direction Régionale et Départementale de Paris Ile-de-France et placé auprès du comité Ile de France.

Il est sous l'autorité hiérarchique du Directeur Régional Sports. Il travaille en accord avec le Président Régional pour la région, avec le Directeur Technique National pour les actions FFESSM nationales et selon le plan d'action du Comité Régional et de la politique ministérielle jeunesse et Sports.

Une lettre de mission est signée au CTR tous les ans par le directeur Régional JS après consultation du Président de la Région FFESSM du Directeur Technique National et des instructions ministérielles

Les domaines d'action du CTR Ile-de-France FFESSM (outre son rôle de conseil et d'expertise auprès du comité, des départements et des clubs) sont :

- La formation et les examens des cadres de la FFESSM
 - La formation et les brevets Jeunesse et sports (plus particulièrement les 2ème degré)
 - Le développement et la promotion des activités régionales de la FFESSM
 - L'élaboration de documents techniques, pédagogiques et réglementaires.
 - La protection des usagers.
 - L'élaboration et le suivi de l'équipe pédagogique.
 - L'aide aux différentes commissions.
 - L'aide et la participation aux travaux des différents départements.
 - L'aide à la mise en place au suivi des demandes des diverses subventions.
 - Actions auprès des différents publics : Jeunes, entreprises, les handicapés, les structures professionnelles
- Pour cela le CTR
- Participe au développement des licenciés et des clubs de l'inter-région FFESSM.
 - Assiste aux réunions de bureau et du comité directeur de la Région ainsi qu'aux assemblées générales des comités départementaux et de la ligue.
 - Aide au suivi des Athlètes régionaux de haut niveau.
 - Participe aux actions relatives à la prévention et à la lutte contre le dopage concernant le Comité Ile-de-France FFESSM.
 - Participe aux actions définies prioritaires par la région

DERNIÈRE MINUTE.....

La journée pour les Présidents de clubs le samedi 14 juin de 9 à 18 heures

à MONTRouGE 103 rue Maurice ARNOUX 92 120 (sortie périphérique porte d'Orléans) Salle des centres de loisir (à coté du service Jeunesse)

Les thèmes traités : Les assurances pour les clubs et leurs membres, Les assurances pour la plongée à l'étranger, le matériel et les assurances.

Organisation : Comité Inter Régional Ile-de-France-Picardie. Philippe BURDIN et Francis MERLO

Intervenants : Jean Michel OYHENART (Président du CIF), La société BISON Jean LAFONT (AXA)

Les thèmes :

- 1) Présentation par le Président
- 2) La sécurité pendant les manifestations organisées par les clubs et débat ouvert.
- 3) les Assurances et les Clubs, Les autres garantis, responsabilité des dirigeants de droit et de fait, les assurances matériel, la plongée à l'étranger... et débat ouvert

La journée pour les Secrétaires et les Trésoriers des Clubs

Prévue au mois d'octobre

Les thèmes et les Intervenants n'ont pas été encore déterminés

Pour tous renseignements s'adresser au Comité Inter régional Ile-de-France Picardie. 21 rue voltaire 93107 Montreuil Cedex

Téléphone : 01 48 70 92 93

Richard POTHIER

Conseiller Technique Régional

Téléphone : 01 48 70 92 93

Portable : 06 61 47 42 04

de la Secrétaire Le Petit Mot



2003.....

Nous avons eu en début de saison quelques désagréments en ce qui concerne les envois de colis postaux.

Nous avons donc changer de mode d'envoi et tout les colis sont maintenant des «Collissimo suivi» où les étiquettes sont saisies en informatique, donc avec traçabilité.

En espérant avoir moins de perte de colis et de temps.

Le Manuel du Moniteur 2003 est à votre disposition depuis mi-février.

A très bientôt
Marie BORRE

Les Infos du Directeur Administratif



**Formalités
administratives !**

Un certain nombre de documents doivent être transmis simultanément :
- au siège de la FFESSM

- au Comité Régional
- au Comité départemental

1-Assemblée générale ordinaire ou extraordinaire :

- Rapport de l'AG

2-Changement d'adresse du siège social dans le même département :

- Nouvelle adresse

3-Changement d'adresse du siège social dans un autre département :

- Nouvelle adresse
- Copie de la parution dans les annonces légales
- Copie de la déclaration à la Préfecture

4-Changement de la composition du bureau :

Pour chaque membre :

- la fonction
- l'adresse complète
- les coordonnées téléphoniques

Afin de répondre au mieux au renseignements qui nous sont demandés par les plongeurs et afficher vos activités sur notre site, un certain nombre d'autres éléments nous sont nécessaires.

A cet effet, une fiche de renseignements est disponible au secrétariat du comité et téléchargeable sur le site www.ffessm-cif.fr (présentation puis fournitures fédérales)

Arnaud INCHASSENDAGUE

Les Infos du Secrétaire Général



Retour des licences !

non utilisées ou erronées :

Comme chaque année, les licences non utilisées ou erronées sont reprises, sous réserve de la présence des 4 volets :

à partir 1er juillet 2003 et avant le 30 septembre 2003

Compte tenu des impératifs de retour de ces licences au siège national, aucun retour arrivé au delà de cette date ne pourra être accepté

Francis Merlo

Comité Inter Régional Ile-de-France/Picardie
21, rue Voltaire - 93107 Montreuil Cedex -
Tél : 01 48 70 92 93-Fax : 01 48 70 71 90
www.ffessm-cif.fr